



Procès-verbal du Conseil d'établissement École de l'Amitié / Saint-Jean-Baptiste

Séance ordinaire

Le mercredi 9 février 2010

Troisième séance du Conseil d'établissement de l'École de l'Amitié pour l'année 2009-2010, tenue au salon du personnel, le 9^{ième} jour de février 2010.

Présences	Nancy Sirois, directrice Michel Dubois, parent Tiana Labadie, enseignante Gaëtane Langevin, enseignante Valérie Fugère, parent Monique Roy, parent	Nancy Gendron, parent Josiane Arsenault-Dubé, membre de la communauté Kim Laramée, enseignante Lucie Prevost, membre de la communauté
Public	Madame Chantal Dubord Madame Nadine Hamel Madame Dominique Brault	
Absence	Lucie Durivage, parent Lyse Côté, enseignante Nathalie Guittier, responsable du service de garde	
Secrétaire	Nancy Gendron	

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dubois ouvre officiellement la séance à 19h30.

2. SECRÉTARIAT ET PRÉSENCES

Madame Nancy Gendron rédige le procès-verbal pour la présente réunion. Elle prend également les présences. Madame Nancy Sirois nous présente madame Josiane Arsenault-Dubé qui agira comme représentante de la communauté en remplacement de monsieur Pierre Trudel.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Kim Laramée et appuyé par madame Josianne Arsenault-Dubé que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

1. Ouverture de la séance
2. Présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2009
5. Parole au public
6. Semaine des enseignants (7 au 13 février)
7. Dossier de la violence

8. Persévérance scolaire
9. Aide Haïti
10. Parole à la responsable du service de garde
11. Parole au représentant du comité de parents
12. Parole aux membres
13. Parole à la direction
 - 13.1 Des nouvelles du personnel
 - 13.2 Activités diverses (Star Académie, dîner de Noël, carnaval d'hiver, St-Valentin, ...)
14. Parole au public
15. Affaires diverses
16. Correspondance
17. Levée de la séance

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2009 ET SUIVI

Correction : L'absence de madame Gaétane Langevin ne figure pas au procès-verbal de cette réunion.

Madame Kim Laramée, appuyée par madame Valérie Fugère, propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Suivi : L'École de l'Amitié ne s'est malheureusement pas classée lors de la finale du concours Aviva. Le projet *Ma cour, mon école* devra donc chercher d'autres sources de financement. Cependant, étant donné que la subvention pour le traçage des lignes est effective jusqu'en juin 2010 seulement et qu'il est clair que nous ne pourrions amasser l'argent nécessaire au nouvel asphaltage avant cette date, madame Nancy Sirois suggère de faire tracer les motifs sur l'asphalte déjà existant afin que les enfants puissent en profiter. Madame Lucie Prevost souligne que des vérifications seront nécessaires afin de s'assurer que l'on ne va pas à l'encontre des conditions liées à la dite subvention.

Madame Nancy Sirois suggère également qu'une partie des fonds amassés soit utilisée afin de rajeunir la bibliothèque de l'école.

5. PAROLE AU PUBLIC

Mesdames Chantal Dubord et Nadine Hamel informent le conseil d'établissement de la situation qui prévaut dans la classe 501. Ces dernières expliquent qu'un nombre important d'enfants de cette classe sont soumis à un plan d'intervention, ce qui implique un travail colossal pour l'enseignante. Elles se demandent s'il ne serait pas possible d'offrir davantage de services à ce groupe afin de combler ses besoins. Selon la directrice, environ 40% des plans d'intervention concernent effectivement les élèves de 5^e année. Cependant, beaucoup d'efforts sont déjà consentis à cette classe dont la présence de la technicienne en éducation spécialisée, dix heures par semaine. De même, l'argent économisé avec le budget de l'aide aux devoirs est utilisé pour des activités de surlecture. Finalement, le groupe est peu nombreux (22 élèves comparativement au maximum de 29). Il serait donc difficile de justifier, auprès de la commission scolaire, davantage de services.

Malgré tout, la directrice est consciente des difficultés rencontrées dans ce groupe et fera tout en son pouvoir pour améliorer la situation, par exemple en demandant deux classes de 6^e pour l'an prochain, dans le but de diminuer le ratio.

Monsieur Michel Dubois, appuyé par Nancy Gendron, propose de rédiger une lettre afin d'expliquer la situation à la Commission scolaire des Patriotes. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. SEMAINE DES ENSEIGNANTS

Madame Nancy Sirois nous informe qu'une collation sera offerte aux enseignants le vendredi 11 février, pour souligner la semaine des enseignants. Pour ce faire, elle souhaite qu'un membre du conseil d'établissement soit présent afin de démontrer que le conseil reconnaît et appuie le travail des enseignants. Madame Nancy Gendron se propose à titre de représentante.

7. DOSSIER DE LA VIOLENCE

Un journaliste de la revue *Vie pédagogique* a été mandaté par le MELS afin d'effectuer un sondage sur la violence à l'école. Il sera présent à l'École de l'Amitié le vendredi 12 mars à 13h, pour rencontrer différents membres de l'école, soit un membre de la direction, un enseignant, une éducatrice, un parent et un membre de la communauté. Madame Monique Roy se propose à titre de parent et Madame Josiane Arsenault-Dubé à titre de représentante de la communauté.

8. PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La semaine du 15 au 19 février marquera la semaine de la persévérance scolaire. Ainsi, de nombreux mots d'encouragement seront distribués aux élèves dans le but de souligner leurs efforts et d'accroître leur motivation. Les parents seront invités à faire de même à la maison.

9. AIDE HAÏTI

Suite au tremblement de terre survenu à Haïti le 12 janvier 2010, la Commission scolaire des Patriotes a décidé de favoriser la sensibilisation en invitant les enfants à apporter quelques-uns de leurs sous. Les enfants ont jusqu'au 12 février pour déposer leurs dons.

10. PAROLE À LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Madame Nathalie Guittier est absente pour un temps indéterminé pour des raisons médicales. Une personne de l'École de l'Aquarelle se charge de la facturation. Les éducatrices, quant à elles, ont réorganisé les groupes et assurent le bon déroulement des activités.

11. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents a tenu deux rencontres depuis décembre. La première rencontre traitait des demandes de budget associées aux enfants EHDAA. La deuxième portait sur la présentation des différents types d'enfants répondant aux critères EHDAA. Lors d'une prochaine rencontre, les frais chargés aux parents pour diverses activités seront abordés.

12. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Josiane Arsenault-Dubé souligne qu'elle est très heureuse de faire désormais partie du conseil d'établissement de l'École de l'Amitié.

13. PAROLE À LA DIRECTION

13.1. Des nouvelles du personnel: Lydia, enseignante d'anglais, est en arrêt de travail depuis novembre. Le congé de Martine a également été prolongé pour une durée indéterminée. Monsieur Perron, le concierge, s'est blessé lors du dîner de Noël et a été forcé de prendre congé. Finalement, le concierge du soir est revenu au travail.

13.2. Activités diverses: Le dîner de Noël, suivi du spectacle de Cha-Ki-Dor, s'est bien déroulé. Les enfants et les parents ont apprécié, si bien que la possibilité d'organiser un dîner de fin d'année est envisagée.

Le carnaval d'hiver a, encore une fois, démontré la belle collaboration qui existe entre l'École de l'Amitié et le service des loisirs. Par contre, l'activité a été moins populaire le soir puisque seulement une centaine de personnes s'y sont présentées.

Comme chaque année, la St-Valentin sera soulignée par la distribution du courrier, les vêtements aux couleurs de l'amour et la remise de suçons à chaque enfant (chocolat noir, sans trace de noix ou d'arachides).

14. PAROLE AU PUBLIC

Madame Dominique Brault se questionne sur l'importance accordée à l'anglais dans notre école. Les enseignants sont souvent remplacés et aucune activité ne semble mise en place pour favoriser le désir d'apprendre une langue seconde. Madame Nancy Sirois en prend note tout en soulignant la difficulté de recruter des enseignants d'anglais.

15. AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse.

16. CORRESPONDANCE

Quelques documents sont disponibles pour consultation dont le plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes, la politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves ainsi que des renseignements concernant la semaine de la sécurité scolaire (7 au 12 février).

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Michel Dubois, appuyé par madame Nancy Gendron, propose la levée de l'assemblée à 21h30. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nancy Gendron, secrétaire